



## COMPTE RENDU CONSEIL DE QUARTIER "CENTRE"

**14 Juin 2018**

Conseillers de Quartier présents : Mmes Christiane GAUTHIER, Ursula KLOIBER, Lydie PERONNET, Catherine ROSE-FRENEAUX, Françoise LAFOND, MM. Jean Marie BLANLUET, David LHERMITTE, Jean Michel DOUBLET

Conseillers de Quartier excusés : M. Jean Louis MOUCHEL

Conseillers de Quartier absents : Mmes Chantal DELANOE, MM. Luc BOUDARD, Jean Christophe COGNACQ, Orhan KURT

Elus Présents : Mme le Maire, Mmes Françoise VENON et Bernadette ROUSSEAU, MM. Régis PLISSON, Frédéric BOISJIBAUT, Robert DUBOIS, Christian PASSIGNY

Elus excusés : Mme Pascale DISCOURS, M. Eric MEUNIER

Mme Françoise VENON ouvre la séance en excusant M. Mouchel empêché en dernière minute.

M. Jean-Marie BLANLUET est nommé secrétaire de séance.



## **Poubelles jaunes :**

Mme le Maire rappelle la réunion privée du Conseil Municipal à laquelle étaient conviés 3 conseillers de quartier délégués et au cours de laquelle M. Breton a présenté les résultats de l'étude faite par le SICTOM pour le retour du ramassage au porte à porte des emballages.

Elle précise que dans les CR établis par MM. Moreau et Mouchel il manque deux points qui lui paraissent importants et qui ont été reconnus par M. Breton :

1. La Ville n'a pas la compétence ordures ménagères
2. La Ville n'a pas été consultée sur la suppression des poubelles jaunes dans la consultation lancée par le SICTOM pour le renouvellement du contrat de ramassage des ordures ménagères.

Elle annonce la dernière proposition du SICTOM qui consiste en un ramassage en porte à porte toutes les deux semaines pour un coût annuel compris entre 25 et 30 € (chiffre exact à préciser par le SICTOM).

Elle précise que si cette solution était adoptée, elle s'imposerait à tous les Castelneuviens qui disposent aujourd'hui d'une poubelle verte individuelle.

Elle indique que les positions au sein même du bureau municipal ne sont pas concordantes, et qu'en réalité elle a du mal à se faire une opinion du souhait réel des Castelneuviens.

Elle annonce donc que la Municipalité a décidé de lancer une consultation auprès de tous les foyers Castelneuviens, par voie de coupon réponse distribué dans toutes les boîtes aux lettres et à retourner en Mairie.

Elle demande aux Conseillers de Quartier d'inciter les Castelneuviens à s'exprimer et les invite à envoyer des conseillers pour participer au dépouillement des bulletins reçus.

**Autres questions :**

Questions posées par les Conseillers de Quartier	Réponse apportée par la Municipalité
<p>Présence de nids de poules rue bonne dame</p> <p>Les trottoirs entre la rue des fontaines et route de fay aux loges (rue du maréchal leclerc) ont des nids de poules qui se creusent</p>	<p>Mme le Maire s'engage à faire reboucher les nids de poule.</p> <p>Elle annonce qu'elle a demandé un chiffrage de la réfection du revêtement de trottoir de la rue Bonne Dame, avec une solution de base en revêtement bitumineux noir, et une option avec un enrobé rouge.</p> <p>En fonction des résultats de ce chiffrage ces travaux pourront être inscrits au budget 2019.</p>
<p>Les Conseillers de Quartier souhaiteraient un calendrier préétabli en début d'année des réunions plutôt que des invitations au dernier moment.</p>	<p>Il en sera fait ainsi, étant entendu que certaines réunions pourront néanmoins être prévues en cours d'année en fonction de l'actualité et de l'urgence.</p>
<p>Demande du marquage d'un passage piéton au débouché de la rue de l'Abreuvoir sur la rue Paul Carpentier.</p>	<p>R. Dubois répond que c'est également une demande des parents d'élèves de l'école du Morvant et qu'à sa connaissance ce passage piéton est prévu dans les travaux à réaliser par les services. (R PLISSON)</p>
<p>Demande de mise en place d'une zone 30 entre la Place du Port et la Grande Rue du Port.</p>	<p>Mme le Maire répond qu'on ne peut pas mettre des zones 30 partout et que l'étroitesse de la rue Paul Carpentier semble déjà assez dissuasive.</p> <p>Elle profite de la discussion sur les vitesses excessives pour annoncer qu'au vu des résultats de la campagne de radars pédagogiques mis en place fin 2017, le nouveau commandant de la brigade de gendarmerie de Châteauneuf a décidé de multiplier les contrôles de vitesses sur les axes concernés.</p> <p>Quant à la mise en place de radars pédagogiques de manière permanente, elle rappelle que des études ont montré la faible efficacité</p>

Questions posées par les Conseillers de Quartier	Réponse apportée par la Municipalité
	<p>de ce dispositif pour les grands excès de vitesse. Seuls les conducteurs "raisonnables" étant attentifs à ces radars.</p> <p>En outre ces radars perdent rapidement de leur efficacité avec le temps. Il vaut mieux les installer de manière provisoire et régulièrement.</p>
<p>Demande de l'installation de poubelles entre la sortie de la piscine et l'entrée des terres du Château le long des parkings.</p>	<p>Avis favorable</p>
<p>Signale qu'une des tables de pique-nique de l'Herbe Verte est inutilisable : des plaisantins ont enlevé les boulons</p>	<p>Les ST passeront voir</p>
<p>Les CQ demandent si on ne pourrait pas installer une signalisation vers les toilettes publiques et les commerces sur les quais bas à l'intention des pratiquants de canoë</p>	<p>Avis favorable</p>
<p>Interrogation sur l'ouverture des toilettes publiques situées à côté du musée. Il semble qu'elles ne soient pas toujours ouvertes ? Fléchage des toilettes des WC au niveau de l'Orangerie</p>	<p>Les renseignements seront pris et vous seront communiqués.</p>
<p>Les CQ dénoncent le stationnement anarchique dans la rue Basile Baudin, en particulier à la sortie de l'impasse Maupin où la visibilité est fort gênée.</p>	<p>Mme le Maire rappelle que les riverains se sont opposés à la mise en sens unique de la rue Basile Baudin entre la place de la Halle St Pierre et la rue Jean Joudiou.</p> <p>Elle rappelle également qu'on n'arrive pas à obtenir de consensus sur le côté où il faudrait interdire le stationnement, chacun voulant pouvoir se garer devant chez lui, y compris ceux qui disposent d'un garage sur leur propriété.</p> <p>Pour faciliter ce problème de visibilité une bande jaune sera tracée de</p>

Questions posées par les Conseillers de Quartier	Réponse apportée par la Municipalité
	part et d'autre de l'Impasse Maupin.
Une arrivée d'eau est apparue à l'entrée du Chastaing	Recherche d'une solution technique pour améliorer le passage des piétons
Signalétique de la rue Bonne Dame (pancarte de rue). Elle n'est signalée que par une seule pancarte située à côté du monument.  Il n'y a rien du côté de l'avenue du Maréchal Leclerc en dehors de l'indication sur l'arrêt de bus	M. Plisson prend note de cette demande
Restreindre l'accès du Parc aux deux-roues à moteur	Mme le Maire répond qu'il est nécessaire de permettre aux cyclistes lourdement chargés de la Loire à Vélo de se promener dans le parc. Du coup cela permet à quelques cyclomotoristes d'entrer.  La PM et la gendarmerie interviennent autant que possible (voir ci-dessous les patrouilles en VTT)
<b><i>En cours ou à venir / Chantiers</i></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Travaux Place du Port : la phase actuelle d'enfouissement des réseaux devrait s'achever à l'été. Les travaux reprendront en septembre et seront beaucoup plus importants qu'actuellement. Ils seront réalisés en partant de la Grande Rue du Port en allant vers la Loire, en assurant un passage par l'une ou l'autre voirie.</li> <li>✓ Travaux de rénovation de la piscine : Il est trop tôt pour avoir toutes les informations.</li> <li>✓ Réfection du mur du Parc : Le Conseil Départemental a entamé les travaux de réfection du mur d'est en ouest. La Ville devrait réaliser le parking et l'accès pompier avant la fin 2018.</li> </ul>

Questions posées par les Conseillers de Quartier	Réponse apportée par la Municipalité
<p>M. Blanluet signale que du lierre dépasse sur le trottoir de manière gênante à hauteur des anciens établissements Disval.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Les ST vérifieront (M. Plisson)</li>   <li>✓ Travaux en Centre-Ville – ancien Intermarché : Les travaux vont démarrer en juillet pour 14 à 18 mois. Une réunion d'information des riverains est prévue le 12 juillet. Pour permettre l'accès des poids lourds au chantier le stationnement dans la rue St Martial sera interdit pendant la durée du chantier de 7h à 19h en semaine.</li>   <li>✓ Parallèlement la Ville va procéder à une démolition partielle des ex-tennis Martis et leur reconversion en parking. Les travaux devraient démarrer en octobre 2018.</li> </ul>
<p>Question sur l'aménagement de la gare</p>	<p>La municipalité rappelle que le Conseil Régional a reporté la réouverture de la ligne Orléans – Châteauneuf sans préciser de date</p>
<p>Question sur la déviation de Saint Denis de l'Hôtel</p>	<p>Mme la Vice-Présidente du CD45 informe des dernières décisions en matière de planning.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Démarrage des travaux à l'été 2018 après un jugement sur le fond que le CD45 espère favorable.</li> <li>– Travaux du nouveau pont sur la Loire en 2021</li> <li>– Ouverture de la déviation en mai 2023</li> </ul>

Questions posées par les Conseillers de Quartier	Réponse apportée par la Municipalité
<p>Travail sur les venelles</p>	<p>Suite à la visite en vélo du mercredi 9 mai, M. Delabrouille a réalisé un reportage photos qui a été diffusé aux Conseillers de Quartier.</p> <p>15 venelles ont été identifiées. Elles ont fait l'objet d'une proposition de noms et d'un ordre de priorité d'intervention pour leur réfection ou leur entretien.</p> <p>Les Conseillers de Quartier sont invité à faire leurs remarques sur ces propositions.</p> <p>Par ailleurs un groupe de scouts qui viendra en camp sur Châteauneuf (sur un terrain privé) s'est proposé pour effectuer des tâches d'intérêt général en échange de quelques facilités accordées par la Ville. La Municipalité a pensé leur demander de nettoyer une venelle. Mme le Maire demande aux Conseillers de Quartier de choisir rapidement la venelle à traiter.</p> <p>Mme le Maire a noté deux venelles intéressantes car elles permettent une déserte sécurisée des écoles du Morvant et Genevoix.</p>

En fin de réunion, Mme le Maire explique les nouveautés à venir dans le service de la Police Municipale suite à l'arrivée de Mme Dequatre, nouveau chef du service.

- Recrutement d'un 5<sup>ème</sup> agent
- Horaires décalés jusqu'à 20h, 3 soirs par semaine de manière aléatoire
- Patrouilles en VTT conjointement avec la gendarmerie
- Service deux samedi matin par mois, là aussi de manière aléatoire

**FIN DE LA REUNION À 20H30**